

Lilas AL-DAKR, Professeur de français à l'Université de Petra (Jordanie) et fondatrice du premier département de français en Jordanie.

### ***Actualités et défis du multilinguisme en Jordanie***

C'est un grand honneur d'être avec vous aujourd'hui et de vous présenter ce travail, intitulé **Actualités et Défis du Multilinguisme en Jordanie**

. Cette intervention est le fruit de mon expérience professionnelle et le résultat de mes réflexions personnelles en tant que professeur de français dans les universités publiques et privées en Jordanie.

Cette communication s'articule en trois parties. Dans un premier temps, nous présenterons un aperçu historique sur la Jordanie. Ensuite, nous vous proposerons un panorama actuel des langues étrangères en Jordanie et enfin, nous finirons par analyser les enjeux du multilinguisme en Jordanie.

## **1. Aperçu Historique sur la Jordanie**

Historiquement, la Jordanie, un territoire semi-désertique peuplé de Bédouins, était une ancienne province de l'Empire ottoman. Rappelons que celui-ci a dirigé la région de 1516 à 1918. Sous l'Empire ottoman, le français a occupé une place importante car il était la deuxième langue d'administration. Alors, on l'enseignait à l'élite de la société surtout dans les écoles religieuses (Sanchez-Summerer, 2009 :122).

A la fin de la Première Guerre mondiale, Français et Britanniques ont montré de l'intérêt pour la province arabe. Cela a abouti à la signature des accords Sykes-Picot entre Britanniques et Français signés en mai 1916. Selon les termes de ces accords, la Syrie et le Liban passent sous mandat français ; tandis que l'Irak et la Transjordanie font partie de la sphère britannique. Par ailleurs, les Britanniques ont confié la Transjordanie à la dynastie hachémite originaire d'Arabie Saoudite (Duclos, 1999).

Lors de son indépendance en 1946, le pays a pris le nom de Transjordanie puis, en 1950, de Jordanie. Celle-ci rassemblait les territoires de Transjordanie, de Jérusalem-Est et de Cisjordanie annexés lors de la création d'Israël (Laurens, 1991).

Depuis l'indépendance de la Jordanie en 1946, on a réussi à arabiser le pays mais l'anglais n'a pas disparu car le passé colonial a laissé ses traces dans le pays et la Jordanie entretient jusqu'à nos jours des relations privilégiées avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Il s'ensuit que l'anglais reste la première langue étrangère dans le pays tandis que le français est la seconde. Signalons que le gouvernement jordanien privilégie l'enseignement des langues étrangères.

Il faut bien rappeler que l'anglais n'est ni langue d'enseignement, ni langue d'administration. Cependant une tendance anglophone existait depuis longtemps dans la classe dirigeante, qui touche aujourd'hui la classe politique et les classes aisées et moyennes de la société.

Suite à la guerre de 1948 entre les Palestiniens et les Israéliens, un nombre important de réfugiés palestiniens se sont installés en Jordanie. Ils ont apporté avec eux la langue française considérée comme la langue de l'élite sociale et de la culture.

Depuis 1965, des accords de coopération culturelle ont été signés entre la France et la Jordanie afin de promouvoir l'enseignement de la langue, la civilisation et la littérature françaises au niveau scolaire tout d'abord, et ensuite au niveau universitaire. Les diplômes de l'ambassade de France de DELF et de DALF sont valorisés en Jordanie (« DELF – DALF »).

Cette diffusion de la langue française en Jordanie a nécessité l'ouverture de départements des langues modernes où le français est proposé comme langue de spécialisation afin de former

des professeurs de français. Ainsi le département de langue et de littérature françaises de l'université de Jordanie a été créé en 1987–1988 (« Department of French Language and Literature », 2017).

Reste à savoir que La Jordanie est un pays monolingue. Mais on trouve deux minorités linguistiques en Jordanie, la circassienne et la tchéchène qui sont arabisées mais qui gardent leurs langues maternelles. L'arabe est la langue officielle et est parlée sous plusieurs dialectes. La Syrie, le Liban et La Palestine utilisent les mêmes expressions mais des dialectes variés. En effet, tous les pays arabes emploient la langue arabe classique.

## **2. Le Statut des Langues Étrangères en Jordanie : Acquisition et Représentations**

La notion de la langue est essentiellement intuitive. Cependant parler plusieurs langues devient aujourd'hui une nécessité. Il existe une tendance croissante pour l'apprentissage des langues étrangères dans le monde entier en général, et en Jordanie en particulier.

Dans le cadre de notre recherche, nous centrons notre étude sur la Jordanie. Nous aborderons d'une part, les facteurs qui interviennent dans l'acquisition des langues étrangères et d'autre part, l'image et le rôle de l'anglais et du français en Jordanie.

Dans le contexte de l'acquisition des langues étrangères, on vise un triple objectif : linguistique, culturel et communicationnel. Il est évident que le besoin de communiquer avec l'autre ne peut se réaliser qu'à travers la langue ; la fonction communicative est à l'origine de l'acquisition de toute langue.

Néanmoins, il y a d'autres facteurs qui déterminent l'acquisition des langues étrangères comme le démontre le linguiste allemand Wolfgang Klein. Il précise que le « processus d'acquisition qui ne fonctionne rarement de façon autonome et ne devient actif que lorsqu'il est étroitement lié à d'autres facteurs qui poussent réellement l'apprenant à apprendre ». (Klein, 1989).

Parmi ces facteurs, la motivation constitue un élément clé qui pourrait faire progresser ou régresser le processus de l'apprentissage.

En Jordanie, comme on l'a déjà mentionné, l'anglais est la première langue étrangère tandis que le français est la deuxième. On apprend l'anglais pour des raisons multiples. Professionnellement, pour faire carrière dans le secteur privé, l'anglais est un atout indispensable. Il est difficile par exemple, de trouver un employé dans le secteur privé qui ne soit pas bilingue (arabe-anglais). Par ailleurs, il n'est pas rare de trouver des fonctionnaires maîtrisant l'anglais dans le secteur public. C'est la raison pour laquelle l'anglais est au centre du système éducatif jordanien. Un grand nombre d'écoles privées offrent l'anglais comme une langue de scolarisation. Cependant, depuis 2001, l'anglais est la seule langue étrangère enseignée dès l'école primaire dans le secteur public (Alrabadi, 2003). L'anglais en Jordanie a un statut privilégié dans le système scolaire au détriment du français qui est enseigné comme langue facultative.

Quant au statut de la langue française, l'emploi du français dans la vie professionnelle est très limité à certains domaines comme le tourisme, l'hôtellerie et l'enseignement. Il est intéressant de noter que même dans les sociétés françaises installées en Jordanie, comme la banque Société Générale ou la compagnie de télécommunications Orange, il est difficile de voir un jordanien francophone parmi leurs personnels. L'anglais reste donc toujours la langue prioritaire en Jordanie même dans des entreprises françaises.

Selon le système éducatif jordanien, les accords de coopération franco-jordaniens ont été signés en 1970-1971, au terme desquels on a imposé l'enseignement du français en tant qu'une matière facultative dans deux grands lycées à Amman (Zanchi, 2016). Avant cette date, comme on l'a vu au début de notre intervention, certaines écoles chrétiennes enseignaient le français comme deuxième langue étrangère après l'anglais. Les efforts ont été multipliés afin de promouvoir l'enseignement de la langue française aux niveaux scolaire et universitaire. Plusieurs universités publiques et privées proposent aujourd'hui le français comme spécialisation.

D'autres facteurs contribuent à l'acquisition des langues étrangères : les aspects sociaux et psychologiques qui pourraient faire progresser ou perturber l'apprentissage. (Klein, 1989, p.57-58)

L'attitude de l'apprenant vis-à-vis de la langue étrangère pourrait renforcer l'acquisition de telle ou telle langue. Il est connu que l'anglais est une langue facile à apprendre, surtout si l'on compare l'apprentissage de l'anglais à celui de l'arabe ou du français. Dans ce contexte, l'apprenant est déjà préparé à envisager des obstacles dans l'acquisition de la langue française.

Par ailleurs, on ne peut pas négliger l'importance des aspects sociaux et culturels dans l'apprentissage de la langue française en Jordanie. Le français garde toujours son image dans la société jordanienne de langue de l'élite, de la culture, de la littérature et de l'histoire.

Il est intéressant de noter que l'accès à la langue française en Jordanie n'est pas facile. Néanmoins des efforts multiples ont été faits pour promouvoir la diffusion du français, par exemple, à travers les médias jordaniens : la deuxième chaîne jordanienne consacre trois heures par jour à la diffusion des programmes en français. De plus, à la suite d'un accord intergouvernemental signé à Amman en 1992, une des radios jordaniennes émet en français environ dix heures par jour.

Quant à la presse, il y a un seul journal jordanien qui publie quelques pages en français. Enfin, le cinéma français est limité aux festivals annuels organisés en collaboration franco-jordanienne.

Nous tenons à signaler que la politique linguistique d'une langue est étroitement liée à ses intérêts économiques. (p.42) Sur le plan économique, les relations franco-jordaniennes favorisent l'apprentissage de la langue française. La France est le premier investisseur étranger sur le marché jordanien et le deuxième créancier bilatéral après le Japon. L'action française en Jordanie s'oriente sur la télécommunication, le tourisme et l'eau (Alrabadi, 2003, p41-42). L'implantation des entreprises françaises en Jordanie ouvre des possibilités de travail aux diplômés en langue française.

D'autre part, sur le plan militaire, les relations entre la France et la Jordanie se développent rapidement. La langue française est enseignée au sein de l'armée jordanienne afin de permettre aux militaires jordaniens de suivre des formations militaires en France. Sur le plan politique, l'action internationale de la France en tant que grande puissance et sa position vis-à-vis des causes arabes en général et de la cause palestinienne en particulier, ont créé une image favorable à la France chez les jordaniens comme pays des droits de l'homme.

### 3. Les Défis et les Enjeux du Multilinguisme

Les difficultés d'acquisition des langues étrangères varient par leur degré d'étrangeté (Dabène 1994: 34-36). Ceci dit, certaines langues paraissent plus étranges que d'autres pour l'apprenant. Ce qui signifie que la complexité de l'acquisition d'une ou de plusieurs langues étrangères est déterminée en fonction de considérations à la fois géographiques, culturelles et linguistiques. Étant donné que l'arabe et le français appartiennent à des espaces géographiques lointains et à des familles linguistiques différentes, cela rend le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère plus épineux.

Dans le cadre culturel, nous pouvons noter que la variation culturelle existant dans le pays d'origine et dans le pays étranger, compromet les valeurs et les modes de vie du pays d'origine. La culture d'un pays se définit par la façon de vivre et la mentalité des gens habitant ce pays. Face à ces constats, il me paraît utile de signaler le cas de la Jordanie où parler une autre langue est étroitement lié à l'éloignement des valeurs traditionnelles. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer les quartiers occidentalisés de la capitale comme Amman-Ouest pour dévoiler une nouvelle image de la société jordanienne. Cela révèle un métissage culturel chez les jordaniens plurilingues qui met en cause la culture d'origine.

En outre, on aperçoit un phénomène langagier nouveau, c'est l'emploi de l'alternance arabe/anglais (code mixing) par des bilingues ou plurilingues. Selon le linguiste français Jean Dubois, c'est la stratégie de communication où l'on utilise deux langues différentes dans le même énoncé (1994, p.225). En plus, on a inventé parmi les jeunes des codes pour écrire la langue arabe en employant l'alphabet latin.

Dans le cadre de notre étude, nous allons essayer de savoir dans quelle mesure l'anglais en tant que langue universelle pourrait compromettre les cultures d'autres pays. C'est la raison pour laquelle on doit aborder la question de l'anglais en tant que langue universelle.

Il est évident que le statut social de l'anglais est privilégié au niveau universel, c'est la langue de la technologie, de la communication, des sciences et d'internet. N'oublions pas que la globalisation a fait de l'anglais une langue universelle. L'anglais occupe de plus en plus d'espace dans notre vie quotidienne et professionnelle. C'est un moyen d'ascension sociale et professionnelle (Zughoul, 2003).

L'anglais est une des langues officielles dans les organisations internationales. Elle aussi est la langue d'affaires, de sciences, de technologie et d'internet. Elle existe partout de telle sorte qu'elle porte atteinte à la langue maternelle. Il faut bien préciser que dans le cas de la Jordanie, promouvoir l'apprentissage des langues étrangères et surtout de l'anglais au détriment de l'arabe, comme c'est le cas dans plusieurs écoles privées, met en cause la langue nationale ainsi que l'identité arabe. On constate une croissance remarquable du nombre de jeunes qui emploient l'anglais à la place de l'arabe. Cette jeune génération admire la culture, les chansons et le style vestimentaire américains. Dans ce contexte, l'acquisition d'une langue étrangère ne se limite plus à sa fonction communicative et linguistique mais elle devient une parodie grotesque d'autres cultures qui porte atteinte à la culture d'origine.

Suite à ces constats, on peut affirmer, comme Amin Maalouf dans son ouvrage *Les Identités meurtrières*

, l'importance de la langue en tant qu'outil de communication et facteur d'identité : « De toutes les appartenances que nous nous reconnaissons, elle (la langue) est presque toujours l'une des plus déterminantes. » (1998, p.152). L'écrivain libanais souligne que «la langue a vocation à demeurer le pivot de l'identité culturelle, et la diversité linguistique le pivot de toute diversité » (1998, p.153-p.154).

La vraie question est de faire cohabiter plusieurs langues en respectant l'identité culturelle de chacun. En effet, la richesse linguistique, culturelle et identitaire vient de cette cohabitation harmonieuse. A tort ou à raison, l'anglais est une langue universelle. Elle devient la deuxième langue pour chacun d'entre nous (Mydans, 2007).

## 4. Conclusion

Je rejoins l'écrivain libanais Amin Maalouf dans sa conception du plurilinguisme. Selon lui, pour que le plurilinguisme soit vécu comme enrichissement culturel, linguistique et communicatif dans le monde, il faut renforcer l'identité linguistique et culturelle de chacun. Il ajoute qu'«aujourd'hui, toute personne a besoin, à l'évidence, de trois langues. La première, sa langue identitaire ; la troisième l'anglais. Entre les deux, il faut obligatoirement promouvoir une deuxième langue, librement choisie, qui serait souvent, mais pas toujours, une autre langue européenne. Pour chacun elle serait, dès l'école, la principale langue étrangère, mais elle serait bien plus que cela aussi, la langue de cœur, la langue adoptive, la langue épousée, la langue aimée... » (1998, p162).

Pour ce faire, on a besoin d'une action volontaire au niveau gouvernemental et social. C'est dans cette optique qu'il faut promouvoir le multilinguisme en gardant l'identité nationale et culturelle de chacun.

Je conclus mon intervention en valorisant le multilinguisme qui constitue la voie d'ouverture aux autres cultures sans déstabiliser la langue et l'identité nationales. Communiquer avec l'autre et comprendre les autres cultures sont les éléments déterminants pour vivre en paix dans le monde.

## Bibliographie

« Department of French Language and Literature. » (2017). The University of Jordan. <http://languages.ju.edu.jo/Departments/Home.aspx?DeptName=%20French%20Language%20and%20Literature>

« DELF – DALF ». Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP). <http://www.ciep.fr/en/delf-dalf>

Alfarajat, Raïd. (2015). «Problèmes posés par l'apprentissage du Français Langue Étrangère (F.L.E) en milieu universitaire : le cas de la Jordanie. » Analyse des difficultés des apprenants et propositions didactiques. [Université Paul Valéry \(Montpellier\)](http://www.univ-montpellier.fr/theses/2015MON30103) . <http://www.theses.fr/2015MON30103>

Alrabadi, Elie. (2003). «Le français en Jordanie : Statut, rôle et image.» Synergies Monde arabe (1) , 37-43Aomoush, Omar Ibrahim. (2015). «Multilingualism in the Linguistic Landscape of Urban Jordan.» *University of Liverpool*. <http://livrepository.liverpool.ac.uk/id/eprint/2012500>



Beacco, Jean-Claude. (2000). *Les Dimensions Culturelles des Enseignements de Langue*. Malakoff, France: Hachette Français Langue Etrangère.

Byram, Michael. (2004). *Culture et éducation en langue étrangère*. Paris, France: Didier Scolaire.

Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Malakoff, France: Hachette Français Langue Etrangère.

Dubois, J. et al. (1994). *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*. Paris, France : Larousse.

Duclos, Louis-Jean. (1999). *La Jordanie*. Paris, France : PUF.

Gerolimich, S. & Vecchiato, S. (Eds.). (2016). *Le plurilinguisme et le monde du travail/Plurilingualism and the Labour Market: Entre besoins, défis et stratégies*. Bern, Switzerland: Peter Lang GmbH, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

Klein, W. (1989). *L'acquisition de Langue Etrangère*. Paris, France: Armand Colin.

Laurens, H. (1991). *Le grand jeu, Orient arabe et rivalités internationales*. Paris, France : Armand Colin.

Maalouf, Amin. (1998). *Les Identités Meurtrières*. Paris, France : Grasset & Fasquelle.

Mydans, S. (2007). «Across cultures, English is the word.» The New York Times. <https://www.nytimes.com/2007/04/09/world/asia/09iht-englede.1.5198685.html>

Odeh, Akram. (2006). Formation des objectifs et objectifs de formation. Dirasat, *Human and Social Sciences*

,  
33  
(1): 227-236.

Sanchez-Summerer, K.(2009). «Les langues entre elles dans la Jérusalem ottomane (1880-1914). Les écoles missionnaires françaises.» *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (43), 119-143.

Zanchi, Carine. (2016). «Apprentissage / enseignement du français langue 3 avec un manuel généraliste en contexte arabophone: le cas de la Jordanie. » *HAL Archives Ouvertes*